

Commune de MONTMEYRAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D210410-09

L'an deux mille vingt et un, le 10 avril, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Florent FAUCHERY, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents : Christian DIDIER (excusé), Christine FIGUET (procuration à Olivier ROCHAS), Florian MARTIN (procuration à Régis MARCEL), Pascal PEREZ (procuration à Isabelle VATANT), Maud SARMEO, Alain TERRAIL (procuration à Carole de JOUX)

Secrétaire de séance : Florent FAUCHERY, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Domaine – Acquisition de TERRAIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant que la commune a la possibilité d'acquérir les parcelles AT674, 690 et 693 situées chemin de la Motte aux pieds du coteau. Le prix de vente est fixé à 1500 euros pour une surface totale d'environ 1100 mètres carrés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve le projet d'acquisition des parcelles AT674, 690 et 693 au prix de 1500 euros
- approuve la prise en charge des frais afférents par la commune
- autorise le maire, ou son représentant dûment autorisé, à signer tous actes afférents.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	17
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	21
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 12 avril 2021

Le maire, Olivier ROCHAS